



Sociétal, Tribune libre

## Où est la maman ? Les larmes de la GPA (Gestation pour autrui)

📅 26/04/2024 💬 11 Commentaires

La Gestation pour Autrui (GPA) : un terme qui divise, suscite des débats enflammés et soulève des questions fondamentales sur la morale et l'éthique de notre société moderne. Cette pratique, consistant à porter et à donner naissance à un enfant pour le compte d'autrui, est au cœur de nombreuses controverses éthiques à travers le monde. Cependant, derrière le vernis des promesses de bonheur familial, se cachent des réalités souvent troublantes et des dérives éthiques qui méritent une attention urgente.

Dès les premiers pas dans cet univers complexe, une question brûlante s'impose : quelle est la véritable nature de cette pratique ? Est-elle un acte altruiste, offrant une chance à ceux qui désirent ardemment devenir parents, ou une forme moderne d'exploitation et de marchandisation du corps humain ? À travers les lignes qui suivent, plongeons dans les méandres de la GPA, à la découverte de ses facettes les plus sombres et troublantes.

En posant un regard sans complaisance sur cette pratique controversée, nous nous demanderons : la GPA est-elle un pas en avant vers une société plus égalitaire et solidaire, ou bien une descente dans les abysses de la déshumanisation et de l'injustice ? Quelles sont les implications morales, sociales et juridiques de cette pratique ? Et surtout, quelle est la véritable valeur de la vie humaine dans un monde où même la maternité et la paternité sont devenues des marchandises négociables ?

À mesure que nous explorons les tenants et aboutissants, gardons toujours à l'esprit cette question cruciale : au-delà des discours enjoliveurs et des promesses séduisantes, la GPA est-elle véritablement compatible avec les valeurs fondamentales qui guident notre humanité ?

Dans l'industrie mondiale de la Gestation pour Autrui (GPA), l'Ukraine est devenue un point chaud, attirant des milliers de couples en quête de paternité et de maternité. Dans ce pays, la GPA est devenue une entreprise florissante, avec des agences spécialisées proposant des forfaits attractifs pour attirer les couples internationaux. Pourtant, ce qui se cache derrière ces « offres alléchantes » est une véritable marchandisation du corps de la femme. Les ukrainiennes, souvent issues de milieux défavorisés, sont recrutées comme mères porteuses, offrant leur utérus en échange d'une compensation financière souvent modeste par rapport aux bénéficiaires.

Les cliniques de GPA en Ukraine sont souvent accusées d'exploiter cette vulnérabilité économique en proposant des conditions de travail difficiles et des traitements médicaux parfois dangereux pour les femmes porteuses. De plus, ces femmes peuvent être soumises à des pressions pour accepter des clauses contractuelles invasives, telles que la sélection de l'embryon ou la résiliation du contrat si l'enfant ne répond pas aux attentes des parents d'intention.

Un exemple frappant de cette marchandisation est la pratique des "pouponnières", où les bébés nés de mères porteuses sont placés dans des établissements spéciaux en attendant que leurs parents d'intention viennent les chercher. Ces bébés sont traités comme des marchandises, étiquetés, en attente de livraison, sans lien émotionnel avec celles qui les ont portés pendant neuf mois.

En outre, la présence de clauses contractuelles, permettant de "rendre" le bébé si celui-ci ne convient pas à ses parents d'intention, soulève des questions morales profondes. Cette pratique, souvent qualifiée de "service après-vente", réduit l'enfant à un simple objet de consommation, dénué de droits et de dignité.

La situation en Ukraine met en lumière les dangers de la marchandisation du corps de la femme dans le cadre de la GPA. Derrière les discours sur l'aide à la procréation se cachent des réalités troublantes de vulnérabilité économique, d'exploitation et de déshumanisation. Il est impératif de remettre en question ces pratiques et de travailler vers des solutions plus éthiques et respectueuses des droits humains fondamentaux.

**La question posée par Marion Maréchal, "Où est la maman ?", en réponse à l'annonce de la naissance des jumeaux du designer Simon Porte-Jacquemus et de son compagnon Marco Maestri, a suscité des réactions passionnées au sein de la classe politique française. Si certains ont immédiatement condamné sa remarque comme étant homophobe, d'autres ont reconnu la légitimité de ses préoccupations et ont souligné les complexités éthiques entourant la GPA.**



Parmi les réactions les plus vives, la porte-parole du gouvernement, Prisca Thevenot, a accusé Marion Maréchal d'homophobie, affirmant que sa question remettait en cause le droit des couples de même sexe à fonder une famille. De même, Rima Hassan de La France Insoumise a critiqué la remarque de Marion Maréchal, la qualifiant de rétrograde et révélatrice d'une mentalité discriminatoire.

Cependant, il est important de noter que même plusieurs membres du Rassemblement National ont critiqué la position de Marion Maréchal. Yanis Gaudillat, par exemple, a tweeté : *"Voilà, vous avez devant vous la définition même du parti R!"* De même, Julien Odoul a admis qu'il y a un débat en interne sur la question de la GPA.

Au-delà des polémiques, la question soulevée par Marion Maréchal mérite d'être examinée de manière approfondie. En rappelant que la GPA est interdite en France, elle souligne le fait que ce couple français a contourné la loi en recourant à une pratique illégale dans leur pays d'origine. Cette observation soulève des questions légitimes sur le respect de la législation française et sur les implications éthiques de la GPA.

En outre, l'idée que des enfants puissent être acquis comme des biens de consommation, même dans des circonstances exceptionnelles, soulève des préoccupations morales fondamentales. La GPA remet en question les notions traditionnelles de maternité et de paternité, en transformant la parentalité en une transaction commerciale, où les enfants deviennent des produits à acheter et à vendre.

Dans ce contexte, la réaction de Marion Maréchal met en lumière les dilemmes éthiques et les contradictions juridiques entourant la GPA. Plutôt que d'être étouffée par des accusations d'homophobie, sa question devrait servir de point de départ pour un débat ouvert et constructif sur les valeurs fondamentales qui guident notre société et sur les limites que nous sommes prêts à franchir au nom du progrès et de l'égalité. Mais dans une Union Européenne progressiste et façonnée de cette manière, il faut s'attendre à ce que cette pratique nous soit imposée.

Au-delà des questions éthiques et légales, la pratique de la Gestation pour Autrui (GPA) expose les femmes porteuses à des risques graves pour leur santé physique et mentale. Les grossesses

répétées et rapprochées, souvent encouragées par les agences de GPA pour maximiser les profits, peuvent avoir des conséquences dévastatrices sur le corps des femmes porteuses.

Ces grossesses à la chaîne entraînent une détérioration de la santé reproductive, augmentent les risques de complications obstétricales telles que la pré-éclampsie et le diabète gestationnel, et peuvent causer des traumatismes physiques durables. De plus, les femmes porteuses subissent souvent des pressions sociales et économiques qui les poussent à accepter des conditions de travail difficiles et des traitements médicaux invasifs. Si le bébé ne correspond pas aux attentes, dans le meilleur des cas, la mère porteuse doit le récupérer alors que le but de sa grossesse n'était qu'économique, engendrant des drames familiaux de la pire espèce.

Outre les risques pour la santé des femmes porteuses, la GPA est également associée à des dérives graves, notamment le développement d'un marché noir lucratif où les bébés sont achetés et vendus comme des marchandises. Des réseaux criminels organisés profitent de la demande croissante de GPA pour fournir des bébés à moindre coût, en contournant les lois et les réglementations en vigueur.

Dans ce contexte, la vigilance est souvent négligée, et les bébés se retrouvent parfois entre les mains de prédateurs sexuels riches et puissants. Ces bébés sont exploités dans des réseaux de prostitution infantile, où ils sont victimes d'abus et de traite humaine, privés de leur innocence et de leur dignité.

Face à ces horreurs, il est impératif de reconnaître les dangers et les conséquences néfastes de la GPA, tant pour les femmes porteuses que pour les enfants nés de cette pratique. La protection de la santé, des droits et de la dignité humaine doit être une priorité absolue, et des mesures fermes doivent être prises pour mettre fin à ces abus et à cette exploitation inhumaine.

Olivia Maurel, âgée de 31 ans, a décidé de briser le silence et de partager publiquement son histoire, marquée par les blessures profondes infligées par la pratique de la Gestation pour Autrui (GPA) dont elle est issue. Son témoignage, d'abord relayé sur les réseaux sociaux puis lors d'une conférence internationale sur la GPA au parlement de la République Tchèque, révèle les traumatismes et les souffrances qu'elle porte depuis sa naissance.

Dans ses déclarations, Olivia Maurel ne mâche pas ses mots. Elle appelle sans détour à l'abolition universelle de la pratique des mères porteuses, soulignant que toutes les formes de GPA, même celles présentées comme altruistes, portent atteinte aux droits et au bien-être des enfants. Pour Olivia, il n'existe pas de "bonne version" de la GPA. Même lorsque la mère porteuse ne fournit pas ses propres ovocytes, le fait que le corps d'une femme soit loué et qu'un bébé soit séparé de sa mère à la naissance reste une réalité troublante et déshumanisante.

Elle met en lumière des pratiques alarmantes, comme celle d'une agence britannique de GPA qui propose des incitatifs financiers extravagants aux candidates mères porteuses, allant de montres Apple à des kits de repas gourmets, en passant par des sex toys. Ces exemples témoignent de la marchandisation du processus de gestation et de la manière dont les intérêts financiers prennent souvent le pas sur le bien-être des femmes et des enfants.

Le récit d'Olivia Maurel révèle également le contraste saisissant entre les préoccupations éthiques et morales soulevées par les personnes nées de la GPA et l'indifférence des promoteurs de la légalisation de cette pratique. Dans certains cas, comme celui du Comité consultatif de bioéthique de Belgique, les conséquences pour ces enfants sont négligées au profit d'une vision utilitariste et commerciale de la maternité de substitution.

En conclusion, le témoignage d'Olivia Maurel met en lumière l'urgence de reconsidérer nos approches vis-à-vis de la GPA et de placer les droits et le bien-être des enfants au cœur des débats. Son histoire nous rappelle que derrière chaque pratique médicale et sociale, il y a des vies, des souffrances et des luttes pour la dignité humaine.

Ce témoignage poignant et les récits troublants d'abus et d'exploitation associés à la GPA mettent en lumière les dangers profonds de cette pratique pour la dignité humaine, les droits des enfants et l'éthique médicale. Face à ces réalités troublantes, il est impératif que la France maintienne son interdiction et refuse toute tentative de légalisation.

La GPA, qu'elle soit présentée comme commerciale ou altruiste, porte en elle les germes de la marchandisation du corps des femmes et de la commercialisation des enfants. Elle compromet les liens familiaux, violant les droits fondamentaux des enfants à connaître leur origine et à être élevés dans un environnement stable et aimant.

La France, en tant que nation engagée en faveur des Droits de l'Homme et de la dignité humaine, doit rester ferme dans son opposition. Plutôt que de céder aux pressions économiques ou sociétales, elle doit continuer à promouvoir des alternatives respectueuses des droits humains, telles que l'adoption et les suivis obstétriques adaptés.

En refusant la légalisation de la GPA, la France envoie un message fort selon lequel la maternité et la paternité ne peuvent être réduites à des contrats commerciaux. Elle affirme ainsi son engagement envers les valeurs fondamentales de l'humanité et son engagement à protéger les droits et la dignité de tous, en particulier des plus vulnérables – les enfants.

En conclusion, elle ne doit jamais voir le jour en France. C'est une question de principe, de justice et de respect de la dignité humaine. Plutôt que de nous engager sur la voie dangereuse de la commercialisation de la procréation, nous devons œuvrer ensemble pour un avenir où chaque enfant est accueilli avec amour et respect, et où les droits de tous sont protégés et préservés.

Pierre d'Herbais.

**Précision : les points de vue exposés n'engagent que l'auteur de ce texte et nullement notre rédaction. Média alternatif, Breizh-info.com est avant tout attaché à la liberté d'expression. Ce qui implique tout naturellement que des opinions diverses, voire opposées, puissent y trouver leur place.**

Photo : DR

© Breizh-info.com. 2024. Dénêches libres de copie et diffusion sous réserve de mention de la source

Tags : gestation pour autrui, gpa, maman, papa

Cet article vous a plu, intrigué, ou révolté ?

PARTAGEZ L'ARTICLE POUR SOUTENIR BREIZH INFO



## 11 réponses à "Où est la maman ? Les larmes de la GPA (Gestation pour autrui)"

Hadrien Lemur dit :

26/04/2024 09:59 à 9 h 59 min

Ces deux types se sont payés deux enfants, deux bébés pour préciser, comme on se paye un frigo américain ou une nouvelle bagnole. Quand on a les moyens, il semble que la dignité humaine passe au second plan : Je veux un gosse pour faire mumuse donc je me l'achète. Marion Maréchal a tout à fait raison de se préoccuper de l'absence de mère dans ce qui n'est qu'une transaction. Même si les enfants sont bien élevés et entourés d'amour (ce que l'on peut espérer) il viendra un jour, fatalement, où il se demanderons « qui est ma maman ? » et là, bonjour l'angoisse pour répondre à la question, et si cette réponse est sincère, les ados devront vivre en sachant qu'ils n'ont pas été adoptés mais achetés. Séances de psy en perspective...

[Répondre](#)



Maury dit :

26/04/2024 08:36 à 8 h 36 min

Article fort pertinent mais qui met en jeu des notions que la majorité ignore. La GPA est déjà légalisée en France puisque ses acteurs ne sont jamais traduits en justice. Conjoint à l'euthanasie : la disparition de notre société est consommée.



[Répondre](#)*Bran ruz* dit :

26/04/2024 09:16 à 9 h 16 min

14 à 15 milliards de dollars voilà le chiffre d'affaire de ce commerce odieux mais fort lucratif. Ou sont donc les féministes de gauche ? Alors que des femmes louent leurs corps tels des objets de reproduction, au profit de gens qui pour certains ne veulent assouvir que le désir égoïste d'avoir un enfant, alors que la vie de couple qu'ils ont librement choisit ne peut le leur permettre. Comment se fait-il de plus dans un pays où la GPA n'est pas autorisée, que ces personnes puissent étalées leur statut de parents en toute illégalité ? L'hypocrisie est de mise en ce domaine, à bas bruits l'état qui allègrement se contredit, en laissant ses sbires voter des lois condamnant la GPA à Bruxelles, alors que sa porteuse d'eau PThevenot dit le contraire à Paris, consent à ne rien faire, tout comme la justice d'ailleurs. Ces gens sont des godillots et des menteurs de première catégorie qu'il faut dégager le 9 juin.

[Répondre](#)*Dany* dit :

26/04/2024 09:33 à 9 h 33 min

L'octroi de la nationalité française aux enfants nés par GPA doit être supprimé. La GPA est interdite en France, ces enfants ne sont donc pas français, et s'ils sont nés à l'étranger leur transfert en France doit être interdit, illégal, sanctionné, empêché ! Ce serait déjà un frein pour les candidats!!

[Répondre](#)*LOUIS-Y. HERRY* dit :

26/04/2024 11:04 à 11 h 04 min

Excellente analyse mais qui n'aborde pas 3 points qui me paraissent pourtant essentielles sinon naturels :

- 1) aucun rappelle à la loi naturelle de reproduction de toutes espèces vivantes ;
- 2) l'interaction mère-enfant au cors de la grossesse, pourtant mise en évidence par différentes études pédiatriques, n'est pas abordée ;
- 3) la négation de toute sensibilité des "mères-porteuses" est évidente ;
- 4) ???

[Répondre](#)*gautier* dit :

26/04/2024 11:30 à 11 h 30 min

y'a t'il un pays ou tous les homos, wokisme, femem, les verts de chez vert ! etc. pourquoi pas les envoyer en Ukraine chez les spécialistes de GPA, à la limite pas de GPA, puisque c'est le pays qui vend le plus de Bébés ! enfin la tranquillité retrouvée !! ras le bol de toutes ces conneries alors que y'a le feu à la maison !!

[Répondre](#)*JCML* dit :

26/04/2024 11:45 à 11 h 45 min

Il n'y a plu de polémique, le parlement européen à voté contre la GPA (Grosse Partouze Assumée). Fermez le ban !

[Répondre](#)



*Jean-Louis Taffarelli* dit :

26/04/2024 12:47 à 12 h 47 min

Le fait même que la question de l'admissibilité de la GPA puisse se poser montre la profondeur de l'abîme dans lequel l'humanité est descendue

[Répondre](#)



*Henri* dit :

26/04/2024 18:21 à 18 h 21 min

Et l'Occident, promoteur des wokleries, des changements de sexe, de la GPA, du tranxenrisme et du cisgenrisme (oh le jargon !), s'étonne de se voir détester par le monde resté civilisé (Amérique latine, Afrique et Asie). Lorsque je vois toutes ces dérives tolérées, voire encouragées par les États européens, désolé de le dire, mais je me sens de plus en plus d'affinités avec des pays comme l'Inde, le Brésil, la Russie, l'Indonésie, la Turquie, qu'avec les pays européens et anglo-saxons.

[Répondre](#)



*Brun* dit :

26/04/2024 22:05 à 22 h 05 min

Quel monde pire qu'orwellien allons nous laisser à nos petits enfants ? Même Hitler n'avait pas tenté de mettre en oeuvre cette pratique, sans doute uniquement parce que les moyens de l'époque ne le permettaient pas. En outre, je m'étonne que personne n'évoque le risque que ces pratiques ne conduisent à la "production" d'enfants provenant de sources paternelle et maternelle proches et donc génétiquement potentiellement handicapés, avec les conséquences dramatiques possibles sur la santé de ces malheureux. Quand on s'en rendra compte, on les supprimera ?

[Répondre](#)



*patphil* dit :

27/04/2024 02:34 à 2 h 34 min

ce qui est choquant c'est que la gauche soit d'accord avec cette pratique d'acheter des bébés,

[Répondre](#)

## Laisser un commentaire

Votre adresse e-mail ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec \*

Commentaire \*

Nom \* E-mail \* [Laisser un commentaire](#)

## Ce sujet vous intéresse ?

[Créer un compte](#) ou [connectez-vous](#) sur Breizh Info et sélectionnez vos catégories favorites pour ne pas rater l'information qui VOUS intéresse.

## Publicité

### Soutenez Breizh-info

[FAIRE UN DON EN LIGNE](#)

## LES DERNIERS ARTICLES



Elections Européennes. « Mon Europe construit des murs » : Les Démocrates suédois dévoilent leur message de campagne électorale

International



URC Rugby. Les Glasgow Warriors seuls en tête, le Leinster humilié

Rugby, Sport

JO de Paris 2024. Écartés de l'organisation, des agents de sécurité fichés S saisissent la justice

A La Une, Justice, Sociétal



La giardiose chez le chien et le chat : signes d'alerte, prévention et prise en charge

Animaux



Sans la Région, la Bretagne cesse d'exister

Politique

## ARTICLES EN LIEN OU SIMILAIRES

[Découvrir toutes les catégories](#)







# PARTICIPEZ AU COMBAT POUR LA RÉINFORMATION !

Faites un don et soutenez la diversité journalistique.

Je soutient l'indépendance journalistique

BREIZH-INFO est un média indépendant traitant de l'actualité bretonne et internationale.



Nous traitons tous les questions taboues avec franchise.

Breizh-info est un média indépendant, qui traite de TOUS les sujets, surtout ceux qui dérangent.

Je fais un don 

## Navigation

Accueil  
Toutes les catégories  
Qui sommes-nous  
Mentions légales

© BREIZH-INFO - Dépêches libres de copie et diffusion sous réserve de mention et de lien vers la source d'origine | [Qui sommes-nous ?](#) | [Mentions légales et cookies](#)